



Fiscalité carbone et finance climat. Un contrat social pour notre temps,
Emmanuel Combet, Jean-Charles Hourcade, éd. Les Petits Matins

Les auteurs, dès le début, affirment le caractère non consensuel de ce livre car « publier aujourd'hui un ouvrage sur la fiscalité carbone pourra paraître typique de l'aveuglement de *bobos hors sol* ». Il est vrai que beaucoup d'économistes ne comprennent toujours pas comment les essais de mise en place d'une fiscalité carbone se sont soldés par des échecs. La concurrence des « marchés de quotas d'émissions », préférés souvent pour des raisons idéologiques (la magie du mot « marché » !), a été fatale à la fiscalité carbone qui pourrait pourtant bien être réhabilitée, surtout au regard des nombreuses difficultés rencontrées par son concurrent. Le livre est courageux car il développe un plaidoyer pour la fiscalité carbone, à l'encontre de la pensée dominante des économistes.

La première partie retrace l'histoire de la fiscalité carbone en rappelant son caractère incitatif, à l'encontre des taxes de rendement fiscal ou des taxes curatives et en explicitant les mécanismes mis en jeu. Le débat sur le « double dividende » de la taxe carbone y est largement développé. Tout au long de la lecture, on comprend les implications importantes de la mise en œuvre d'une taxe carbone, avec des effets redistributifs qui peuvent être importants et les conséquences en termes d'emploi qui sont détaillées : ceci explique les implications politiques du déploiement d'une taxe carbone car il s'agit bien d'« un contrat social pour notre temps », sous-titre de l'ouvrage. Les enjeux en termes d'équité sont précisés ainsi que le rôle du progrès technologique. La deuxième partie s'attache à comprendre l'échec rencontré par la fiscalité carbone qui provient pour les auteurs d'une compréhension limitée aux effets sur le consommateur sans vision globale sur les conséquences sur les salariés et les citoyens. La dimension géopolitique qui prévalait à la fin des années 1990

permet de rappeler l'échec « fondateur » de la taxe, notamment le projet européen « Ripa de Menea » suivi des échecs en France. Le court-termisme, une nouvelle fois, a frappé. Le troisième chapitre développe l'articulation entre fiscalité carbone et finance carbone, indispensable selon les auteurs, pour faciliter l'émergence d'un mode de développement « adapté aux tensions de la mondialisation et à l'essoufflement du mode de croissance issu des Trente Glorieuses » ; il apporte ainsi des éléments de réponse aux risques d'une stagnation séculaire dont les conséquences seraient redoutables.

Le livre est très bien écrit, très agréable à lire, ce qui rend accessible des raisonnements parfois compliqués. Truffé de petits exemples chiffrés et allégés par des anecdotes, il développe la pensée des auteurs d'une façon à la fois plaisante et efficace. Bref, on a beaucoup aimé ce livre !



La conduite du changement climatique : entre contraintes et incitations,
sous la direction d'Aurélien Baudu et Juliette Sénéchal, éd. LGDJ

Ce livre a pour objectif de préciser l'apport des sciences sociales à la conduite du changement climatique. La plupart des contributions sont écrites par des universitaires et détaillent comment certaines sciences humaines comme l'économie, le droit, la sociologie ou la science politique peuvent contribuer à la mise en œuvre de politiques climatiques. Si certains chapitres peuvent sembler d'une utilité moins directement opérationnelle, d'autres sont au cœur des préoccupations des acteurs économiques.

Dans la première partie consacrée très largement à des préoccupations juridiques, le premier chapitre traite de la place de l'environnement dans les accords internationaux : très documenté, de la jurisprudence arbitrale à la Cour Internationale de Justice, on suit l'évolution des décisions avec un intérêt particulier pour l'Union européenne.

Suite p. 12.

Le chapitre suivant propose l'analyse précise de la manière dont les préoccupations environnementales et climatiques sont intégrées dans le droit français et, un peu plus loin, celle de la notion de responsabilité juridique face à un préjudice environnemental : on y décrit les outils disponibles mais aussi le mouvement de « fondamentalisation » d'un droit de l'environnement. L'exemple de la censure constitutionnelle de la taxe carbone en 2009 est l'occasion d'intégrer les dimensions fiscales et financières. Un chapitre s'intéresse aux responsabilités pénales et civiles face aux préjudices climatiques. La deuxième partie est consacrée à « la place de l'éthique et l'imaginaire ». Ce titre un peu flou cache en fait des chapitres très concrets. Deux d'entre eux sont consacrés aux *nudges* et à leur application aux enjeux climatiques. Rappelons que la théorie des *nudges*, développée en 2008 par Thaler et Sunstein, se situe à l'interface de l'économie, de la sociologie et des sciences politiques : son objectif est de pousser les citoyens à prendre les « bonnes » décisions sans coercition. Les deux derniers chapitres traitent d'une part, de la place des ONG, de leurs forces et de leurs faiblesses, et, d'autre part, de la prospective citoyenne, ou l'art de créer des visions partagées favorables à une transition énergétique et sociétale. La conclusion propose des pistes de réflexion pour accroître l'implication des acteurs dans la lutte contre le changement climatique.



L'empreinte écologique,
Aurélien Boutaud et Natacha
Gondran, éd. La Découverte

Fidèle à la tradition de cette collection, ce petit livre propose une présentation précise de l'empreinte écologique, notion mise en place au début des années 1990 afin de tenter d'apporter une réponse au besoin de mesure synthétique de la « soutenabilité écologique » d'un pays. Le livre est

écrit par des universitaires ; il débute par un rappel sur l'histoire de la notion de soutenabilité (terme que les auteurs préfèrent à celui de durabilité) jusqu'au rapport de la Commission Brundtland, parcourant ainsi les grandes étapes de la prise de conscience internationale des enjeux environnementaux. Les chapitres suivants entrent dans le cœur du sujet ; ils définissent de façon précise les concepts – comme la biosphère – et expliquent comment l'économie humaine ou écosphère se comprend comme un sous-système de la biosphère. C'est cette relation entre biosphère et écosphère qui permet de poser les conditions de la soutenabilité. On découvre dans cet ouvrage le nombre impressionnant de concepts dont la maîtrise est indispensable pour aboutir à la définition de l'empreinte écologique et à son calcul. Rien n'est oublié, comme l'importante question des données, ou évité, comme le difficile problème de l'agrégation d'un indicateur ou le traitement du commerce international. C'est à partir de la notion de biocapacité mondiale (les 12,1 milliards d'hectares dont 9,1 terrestres et 4 maritimes considérés comme bioproductifs) que les auteurs amènent à la notion d'empreinte écologique par le jeu de facteurs d'équivalence et de facteurs de rendement. La comparaison entre biocapacité et empreinte écologique est pertinente et permet de préciser l'ampleur du « dépassement écologique » quand il est avéré. C'est sur ces notions que repose le très médiatisé *Earth Overshoot Day* (ou jour du dépassement) qui est le jour de l'année où l'humanité est supposée avoir consommé l'ensemble des ressources que la planète est capable de régénérer en un an ; certains lecteurs pourront être surpris par la sophistication de ce concept et la rigueur indispensable pour l'utiliser correctement. La fin du livre présente des résultats quantitatifs qui mettent notamment en évidence les disparités importantes entre les régions du monde et explique comment d'autres empreintes peuvent être définies et utilisées, comme la très célèbre empreinte carbone.